

VOYAGE à MADRID

MARCHE PASSE SELON UNE PROCEDURE ADAPTEE (MAPA)

Dépositaire de l'offre :

Etablissement : Collège Anne Frank
Esplanade du Collège
1 Rue du Docteur Fleming
84 310 MORIERES LES AVIGNON

La principale

Service
Intendance

Téléphone : 04.90.33.27.20
Mail : ce.0841116g@ac-aix-marseille.fr

Dossier suivi par
Mme Martine MASSON

Pouvoir adjudicateur : Annie COMBES, Principale du Collège

Contact : Martine MASSON, Adjointe Gestionnaire

Téléphone
04 90 33 27 24

Fax
04 90 32 50 75

Courriel
ce.0841116g
@ac-aix-marseille.fr

1 rue du Docteur Fleming
84310
Morières les Avignon

Nature du marché :

Marché à procédure adaptée en application des articles L2123-1, R2123-4 et R2123-5 du Code de la commande publique (CCP 2019).

Publication sur le site internet AJI (Association des Journées de l'Intendance).

Objet du marché :

Prestation pour un voyage scolaire en un seul lot.

Destination : Espagne MADRID

Période : Du lundi 9 au vendredi 13 Mars 2020

Souplesse sur les journées de départ et retour +/- 1 journée

Effectif prévu : De 30 élèves et de 3 accompagnateurs.

Le nombre définitif de participants ne sera connu qu'ultérieurement et au plus tard lors de l'adjudication du marché.

La prestation devra respecter le programme joint en annexe et inclure obligatoirement :

➤ Transport :

- Le transport A/R en avion Marseille-Madrid avec transfert à l'aéroport de Marseille Provence (bus ou train)
- Ou le trajet en train A/R Avignon/Madrid ATOCHA



2/3

- A Madrid : en métro
- Les frais de péage et de parking ainsi que toute autre dépenses liées au transport ou au stationnement.
- Hébergement :
 - L'hébergement en famille d'accueil espagnole de tous les élèves et accompagnateurs dans la même ville à MADRID intra-muros de préférence. Tous les repas petits déjeuners, déjeuners, diners inclus.
- Réservations, documents administratifs
 - La réservation et le règlement auprès des sites et musées, et transport autre que l'autocar figurant au programme des visites, lorsqu'elle est nécessaire.
 - Un dossier de voyage complet adressé au professeur organisateur avant le départ.
 - Un numéro d'appel d'urgence et d'assistance joignable 24h/24h et 7j/7.
 - Un référent du prestataire, sur place, clairement identifié et facilement joignable en cas de problème d'organisation pendant le déplacement et le séjour.

Assurances :

Les assurances seront incluses et le détail des garanties précisant les conditions d'annulation sera joint au devis.

Les candidats préciseront les conditions particulières de report ou d'annulation en cas de décision par les autorités d'interdiction des voyages scolaires à l'étranger durant la période prévues (risque attentat élevé, menace sanitaire...).

Références exigées :

Les candidats seront légalement enregistrés pour le transport national et international des personnes et disposeront d'un certificat de capacité professionnelle en cours de validité.

Les candidats satisferont aux normes applicables en France et en Europe, en particulier celles applicables aux transports scolaires.

Variantes :

Les variantes sont acceptées à condition de respecter les grandes lignes et l'esprit du programme joint en annexe : circuit sur MADRID

Dépôt et présentation des candidatures :

Le dépôt des candidatures doit impérativement intervenir avant **le lundi 4 novembre à 10h00.**

Toute candidature reçue après cette date sera rejetée.

Le dossier de candidature comprendra :

- Le présent avis valant cahier des charges signé en dernière page par le candidat



3/3

- Un projet de contrat précisant les prestations proposés et leur coût.
- Le détail des garanties prévues dans le contrat d'assurance.
- Tout autre document que le candidat jugera utile.

Les offres déposées seront présentées en langue française et exprimées en euros, toutes taxes comprises. Elles feront apparaître :

- Le coût par participant, accompagnateurs compris (pas de gratuité pour ceux-ci) : **maximum 400€.**
- Le nombre de participants minimum permettant d'établir le tarif proposé.

Les candidatures devront être adressées :

- Sur la plateforme AJI en priorité « **MAPA ESPAGNE** »
- La commission d'adjudication se tiendra le Vendredi 8 novembre.

Engagement :

Les candidats déposant une offre s'engagent à disposer des réservations nécessaires (transport, hébergement visite) jusqu'à la date de signature du contrat. Cette signature ne pourra intervenir que lorsque tous les élèves seront inscrits.

Critères d'attribution du marché :

Prix : 50 %

Qualité des prestations : 50 %

Modalités de règlement :

Le règlement s'effectuera par mandat administratif, conformément aux règles de la comptabilité publique.

Le titulaire pourra recevoir un acompte correspondant à 70% maximum du montant du marché. Cet acompte sera versé sur présentation d'un document émis par le titulaire en deux versements, le premier de 30 %, le second de 40%. Le solde sera versé au moment du départ du voyage.

Les factures seront déposées sur la plateforme CHORUS PRO sous le SIRET n°200 020 600 00017.

Résiliation du marché :

L'établissement se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation sans que les candidats puissent demander une quelconque indemnité.